



CHARENTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°16-2021-073

PUBLIÉ LE 2 AOÛT 2021

Sommaire

Gendarmerie /

16-2021-06-23-00005 - subdélégation signature commandant de
groupement de gendarmerie pour arrêtés d'immobilisation ou de mise en
fourrière de véhicules (2 pages)

Page 3

Gendarmerie

16-2021-06-23-00005

subdélégation signature commandant de
groupement de gendarmerie pour arrêtés
d'immobilisation ou de mise en fourrière de
véhicules



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Gendarmerie Nationale

ARRÊTÉ

**portant subdélégation de signature du commandant de groupement
de gendarmerie départementale de la Charente
en matière d'immobilisation et/ou de mise en fourrière,
à titre provisoire, d'un véhicule**

**Le colonel Pierre-Henri CRÉMIEUX, commandant le groupement
de gendarmerie départementale de la Charente,
Chevalier de la légion d'honneur,
Chevalier de l'Ordre national du mérite**

Vu le code de la route, notamment ses articles L. 325-1-2 et R. 413-14-1 ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration et notamment ses articles L. 211-2 et L. 211-5 ;

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Madame Magali DEBATTE en qualité de préfète de la Charente ;

Vu l'article 43 du décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié ;

Vu l'arrêté du 10 septembre 2020 de Madame la préfète de la Charente donnant délégation de signature au colonel Pierre-Henri CRÉMIEUX, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Charente, à l'effet de signer, en son nom, les arrêtés d'immobilisation et/ou de mise en fourrière d'un véhicule, à titre provisoire en zone gendarmerie ;

Vu l'ordre de mutation n° 17762 du 23 mars 2021 nommant le lieutenant-colonel Olivier MARTEL, commandant en second du groupement de gendarmerie départementale de la Charente à compter du 1^{er} août 2021 ;

Vu l'ordre de mutation n° 2328 du 14 janvier 2020 nommant le capitaine Alexandre DEVELAY, commandant de l'escadron départemental de sécurité routière de la Charente à compter du 1^{er} août 2020 ;

Caserne Adjudant Levasseur
2, Bd de l'Artillerie - 16017 ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.37.08.66
ggd16@gendarmerie.interieur.gouv.fr

1/2

Sur proposition du commandant de groupement de gendarmerie départementale de la Charente :

ARRÊTE

Article 1^{er} : En application des dispositions de l'arrêté préfectoral susvisé, la délégation de signature est donnée pour la matière mentionnée à l'article 1 de cet arrêté aux militaires de la gendarmerie désignés ci-après :

- lieutenant-colonel Olivier MARTEL, commandant en second le groupement de gendarmerie départementale de la Charente ;

- capitaine Alexandre DEVELAY, commandant l'escadron départemental de sécurité routière de la Charente ;

Article 2 : Le commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Charente est chargé de l'exécution du présent arrêté qui entrera en vigueur dès sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Charente et qui sera notifié aux subdélégués.

Angoulême, le 23 juin 2021

Le commandant du groupement de
gendarmerie départementale de la Charente,

Colonel Pierre-Henri

